

JUIN VERT

La CPAM du Val-de-Marne se mobilise !



Juin vert est le mois de la mobilisation contre le cancer du col de l'utérus, piloté par le ministère de la Santé et l'Institut national du cancer (Inca). Considéré comme « l'autre mois de dépistage des cancers féminins » en comparaison avec Octobre Rose, Juin Vert est en revanche moins connu du grand public. Pourtant, chaque année, 3 000 femmes développent un cancer du col de l'utérus et plus 1 000 femmes en meurent. Parce qu'il est donc très important de sensibiliser et d'informer sur cet enjeu de santé publique, la Caisse d'Assurance Maladie du Val-de-Marne multiplie ses actions de prévention.

Le cancer du col de l'utérus en chiffres

- Le cancer du col de l'utérus est la 12^{ème} cause de cancer chez la femme
- On estime à 2 100 le nombre de nouveaux cas en France en 2018
- 3 000 nouveaux cancers et 1 100 décès évitables chaque année
- 3/4 des cancers diagnostiqués chez des femmes de moins de 65 ans
- Dans plus de 75 % des cas, il provient d'une infection à papillomavirus humains transmise par voie sexuelle
- L'infection par le papillomavirus humain (HPV) est très courante (8 femmes sur 10 au cours de leur vie) et guérit le plus souvent spontanément
- Dans certains cas (10 %), le virus persiste et des lésions précancéreuses peuvent apparaître, susceptibles d'évoluer vers un cancer
- Le taux de dépistage en France est de 59 %
- La couverture vaccinale HPV (2 doses chez les filles de 16 ans) est de 37,40 % en France
- En France métropolitaine, plus de 13% des parents de filles de 15 à 18 ans n'ont pas entendu parler de la vaccination contre les infections à HPV
- Détectés tôt, 90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités

Dans le Val-de-Marne :

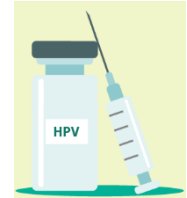
- Au 31 décembre 2022, le taux de participation au dépistage du cancer du col de l'utérus dans le Val-de-Marne est de 44,65%
- Les villes du Kremlin-Bicêtre et Villeneuve-Saint-Georges ont le taux de couverture le plus faible par rapport au taux départemental
- En 2021, le taux de couverture vaccinale par le vaccin HPV (2 doses chez les filles âgées de 16 ans) est de 30% dans le Val-de-Marne



Deux moyens complémentaires pour agir contre le cancer du col de l'utérus : la vaccination et le dépistage

La vaccination contre les HPV pour les garçons et les filles dès 11 ans

La vaccination contre les HPV permet d'éviter jusqu'à 90 % des infections HPV à l'origine des cancers. **Associée au dépistage, cette vaccination permet d'éradiquer, à terme, le cancer du col de l'utérus.**



Pour qui ?

Elle est indiquée pour les filles et pour les garçons de 11 à 14 ans, avec un rattrapage possible de 15 à 19 ans. Elle est également recommandée jusqu'à 26 ans pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.

À compter de septembre 2023 : la vaccination contre les infections HPV sera gratuite et généralisée pour tous les élèves de cinquième au sein des établissements scolaires, volontaires et avec autorisation des parents.

Par qui ?

La vaccination peut être prescrite et réalisée par les médecins et les sages-femmes. Elle peut être réalisée par un infirmier ou un pharmacien sur prescription médicale pour les patients de 16 ans et plus.

Où ?

En libéral, à l'hôpital, dans un Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), un centre de planification familiale et certains centres de vaccination.

Quelle prise en charge ?

Le vaccin contre les HPV est pris en charge à 65 % par l'Assurance Maladie.

L'injection du vaccin est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie et les Complémentaires Santé dans les conditions habituelles.

Il n'y a pas d'avance de frais pour la consultation dans les centres de vaccination publics, les CeGIDD et les centres de planification familiale.

Un test de dépistage pour les femmes de 25 à 65 ans

Le programme national de dépistage a pour objectifs de réduire le nombre de cancers du col de l'utérus et la mortalité liée à ce cancer, d'améliorer l'information ainsi que la qualité de suivi ou des soins. Il garantit à chaque femme un accès égal au dépistage du cancer du col de l'utérus sur l'ensemble du territoire et un niveau de qualité élevé.

Plus une anomalie est détectée tôt, mieux elle se soigne.



Le dépistage repose sur la réalisation d'un prélèvement au niveau du col de l'utérus (frottis). À partir de ce dernier, des cellules anormales ou la présence de virus (HPV) pourront être détectées.

Ce test est simple, indolore et ne prend que quelques minutes.

Le prélèvement est ensuite envoyé à un laboratoire spécialisé pour analyse. Après quelques jours, la bénéficiaire reçoit ses résultats. Si des cellules anormales et/ou la présence de virus sont détectées, cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'un cancer. Des examens complémentaires ou une orientation vers un professionnel de santé spécialisé pourront être recommandés.

Pour qui ?

Le frottis est recommandé pour les femmes :

- **de 25 à 29 ans** : deux premiers tests réalisés à 1 an d'intervalle, puis, si les résultats sont normaux, un frottis 3 ans plus tard ;
- **de 30 à 65 ans** : tous les 5 ans, jusqu'à l'âge de 65 ans, dès lors que le résultat du test est négatif.

Par qui ?

L'examen de dépistage peut être réalisé :

- par un médecin (gynécologue ou généraliste) au cours d'une consultation ;
- par un(e) sage-femme, soit pendant le suivi de grossesse, soit lors d'une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention ; dans les centres d'exams de santé de l'Assurance Maladie ou dans les centres mutualistes (lors des bilans de santé) ;
- dans un laboratoire, sur prescription médicale.

Quelle prise en charge ?

La consultation chez le professionnel de santé, la réalisation du prélèvement et l'analyse du test de dépistage sont prises en charge dans les conditions habituelles par l'Assurance Maladie et les Complémentaires Santé.

Si réception d'un courrier d'invitation par le CRCDC, l'analyse du test de dépistage est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, sans avance de frais.



La CPAM du Val-de-Marne met en place des actions « aller vers » dans le Val-de-Marne

En partenariat avec le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers Ile-de-France (CRCDC) et des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, la CPAM du Val-de-Marne se mobilise pour augmenter les connaissances du public sur les moyens pour agir contre le cancer du col de l'utérus, et ainsi limiter les risques de traitements lourds, diminuer le nombre de cancers, ou tout simplement sauver des vies.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de val-de-marnais, nos éducateurs en santé animeront plusieurs stands de prévention, avec au programme :

- Sensibilisation à la prévention et au dépistage du cancer du col de l'utérus, avec remise de documentations explicatives ;
- Remise de courriers d'invitation au dépistage du CRCDC ;
- Démarches d'accès aux droits en lien avec l'Assurance Maladie.

Le mardi 6 juin, de 9h à 12h, à Ivry-sur-Seine

Au Centre Municipal de Santé
64 avenue Georges Gosnat
En présence du CRCDC

Le mardi 13 juin, de 9h à 12h, à Bonneuil-sur-Marne

Au Secours Populaire
1 Avenue de Verdun

Le mercredi 21 juin, de 9h à 12h, à Villeneuve-Saint-Georges

Sur le parvis de la mairie
20 place Pierre Sénard
En présence d'une Infirmière Diplômée d'Etat et du CRCDC

Le jeudi 22 juin, de 14h à 17h30, au Kremlin-Bicêtre

Sur l'esplanade du centre commercial Okabé
Place Jean-Baptiste Clément
En présence du CRCDC

Le mercredi 28 juin, de 13h à 17h, à Villejuif

A la Maison des parents
20 rue des Villas

Le vendredi 30 juin, de 9h à 13h, à Alfortville

Au marché
Rue de Rome
En présence du CRCDC et de La Ligue contre le cancer



La CPAM du Val-de-Marne en vert pour la bonne cause

L'Assurance Maladie du Val-de-Marne se mobilise pour ce mois de Juin et porte haut et fort la couleur du ruban vert en soutien à la cause.

Les agences ameli, Centres de Santé Municipaux, et Centres de Protection Maternelle et Infantile, France services, décorés de vert, remettront aux assurés des flyers et des livrets explicatifs sur le dépistage du cancer du col de l'utérus.

Des stands de prévention sur le cancer du col de l'utérus sont organisés afin que les 1 350 collaborateurs de la CPAM soient informés sur le dépistage.

Contacts presse :

Flore RIVOLLIER-FABRY, Chef de cabinet : 01 43 99 30 17 - flore.rivollier@assurance-maladie.fr

Catherine ROUDNEV, Chargée de communication : 01 43 99 30 86 - catherine.roudnev@assurance-maladie.fr

 **Suivez notre actualité sur Twitter : @CPAM94**